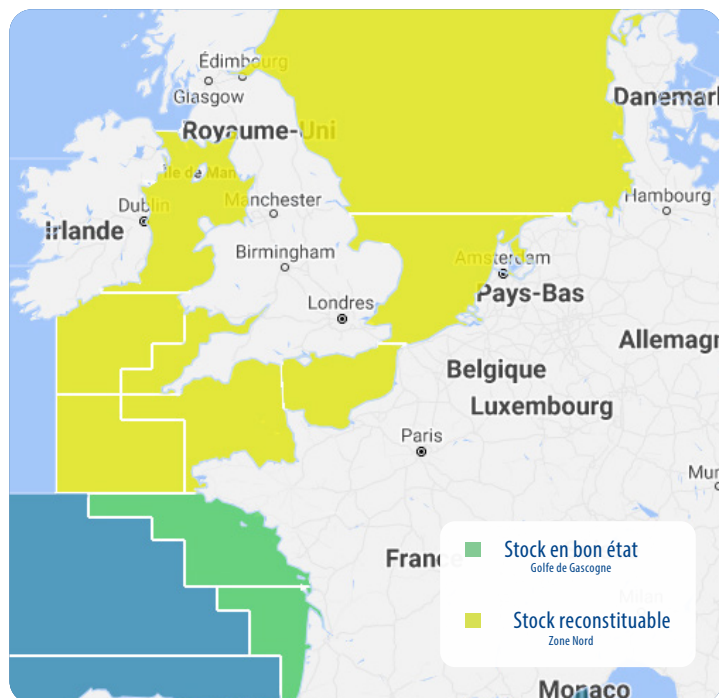
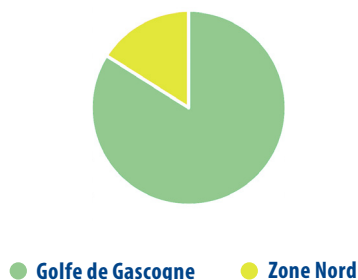


BAR ATLANTIQUE

Dicentrarchus labrax



Provenance des débarquements français de Bar Atlantique en 2020.



STOCK	CATÉGORIE	2018	2019	2020
GOLFE DE GASCogne	1	BON ÉTAT	BON ÉTAT	BON ÉTAT
ZONE NORD	1	EFFONDRE	RECONSTITUABLE	RECONSTITUABLE

*Catégories CIEM allant de 1 à 6 : la catégorie 1 correspondant aux stocks les plus riches en données et la catégorie 6 aux stocks les plus pauvres en données.

JANVIER 2022	GOLFE DE GASCogne	ZONE NORD
TOTAUX ADMISSIBLES DE CAPTURE (UE)	Stock non soumis à TAC	Pas de TAC
PLAFOND DE CAPTURES 2021 (FR)	2 390 tonnes	5,7 t/an et par navire pour les métiers de l'hameçon, 1,4 t/an de captures inévitables pour les métiers du filet, 5 %/marée et 380 kg/mois de captures inévitables pour les métiers du chalut de fond et de la senne
ÉVOLUTION 2020-2021 DU PLAFOND FR	↗ 17,6 %	NA
PÊCHE CIBLÉE	Oui	Oui pour les métiers de l'hameçon seulement
PÊCHE ACCESSOIRE/INÉVITABLE	Oui	Oui pour les métiers dérogatoires seulement
TAILLE MINIMALE DE RÉFÉRENCE DE CONSERVATION	40 cm	42 cm
AUTORISATIONS DE PÊCHE	Limitation par un contingent en nombre de licences de pêche selon le métier	Limitation par des contingents en nombre et en capacité de licences de pêche pour les métiers de l'hameçon et du filet
FERMETURE DE PÊCHE	Non	Février-Mars (capture, débarquements et ventes interdites)
MESURES TECHNIQUES	Limites individuelles annuelles et périodiques de captures par métier, limitation du nombre d'hameçons, sélectivité, etc.	/
SOURCES	Avis Scientifiques CIEM 2021 Règlement (UE) 2019/1241 du 20 juin 2019 Règlement (UE) 2021/1239 du 29 juillet 2021 Règlement (UE) 2020/123 du 27 janvier 2020 Gestion du bar en 2021- CNPMM Stats et pêche	

